



Recalcul de la participation postérieure à mon départ

Par **OlivierR_old**, le **27/12/2007** à **16:45**

Bonjour, rnrnJ'ai quitté mon ancienne entreprise en mai 2005. rnrnJ'ai reçu par la suite une petite participation liée à la période avril 2005/31 mars 2006. rnrnCependant, mon ancienne société a été obligée d'effectuer un recalcul de la participation suite à un redressement fiscal, concernant cette période. rnrnLes employés présents à ce moment là ont tous touché des sommes > à 15000€, y compris ceux qui avaient à peine 3 mois d'ancienneté. rnrnComment puis-je faire pour obtenir également cette somme, sachant que j'étais resté 3 ans et demi chez cet employeur, et qu'il n'y a pas de raisons qu'un nouvel embauché tire profit des bénéfices réalisés notamment par mon travail et que ce ne soit pas mon cas ? rnrnMerci d'avance pour vos réponses. rnO.